

dra, donnera-t-elle moins de lait? Au lieu de croire que le blé-d'inde vert fait du tort à mes vaches, je considère que c'est le meilleur pâturage, et qu'il supplée aux autres pâturages en temps de sécheresse."

Les cultivateurs qui ont une grande étendue de terre fauchée sont moins portés à faire de ce fourrage, mais même dans ce cas, ils y trouveront leur compte un partie au moins, pour leurs vaches, vert ou sec. Il n'y a pas de grain qui donne autant par acre.

11. *Fourrage de blé-d'inde pour les Chevaux.*—Dans tout le sud et l'ouest, où l'herbe ne croît pas naturellement comme ici, les feuilles de blé-d'inde, constituent le principal fourrage pour les chevaux, aussi bien que celui des autres animaux. On dépouille ces feuilles quand elles sont vertes, et liées de la même manière que l'est ici le fourrage. Quand il y a apparence que la récolte d'herbe sera courte, on peut beaucoup suppléer à ce défaut en semant du blé-d'inde; quand on est certain qu'il n'y aura pas d'herbe. Mais quand je puis le faire, je tâche que ce fourrage soit prêt à être coupé quand le soleil a beaucoup de force, car alors il y a plus d'aïse et moins de risque.

AGRICOLA.

—:—

TRAITEMENT DES BLESSURES, ETC.
SUR LES ANIMAUX.—*Onguent pour les Blessures.* *manx de toutes sortes* et pour les chevaux, quand ils écorchés par la selle ou le collier, et aussi pour les engelures.—Prenez 12 oz. de miel, cire jaune ou d'abeilles 4 oz.; du galbanum, 6 oz.; huile douce, un demiard. Mettez le miel dans un vase sur le feu; alors faites fondre les autres ingrédients, et mêlez les ensemble; mettez en sur des bandes de toile que vous appliquez et changez deux fois par jours.

Pour les Vaches ou Genisses, dont les pis sont enflés par le froid, ou qui ont des meurtrissures, ou après qu'elles ont vêlé. Appliquez des mauves de marais, deux fois par jour, cueillies et séchées en été pour s'en servir en hiver, et après cela mettez un peu de graisse d'oie, gros comme une muscade, que vous frottez sur la blessure, et c'est un remède très efficace. Les meurtrissures dans toute autre partie, venant du froid, de coups ou du mal que leur auraient fait les autres avec leurs cornes, peuvent être soignées de la même manière; ou dans le cas où la peau ne serait pas fendue, le verjus chaud est ce qu'il y a de mieux, avec de la graisse d'oie, comme il est dit ci dessus.

—:—

PRIX AU MARCHÉ DE MONTREAL.

Taux auxquels les Produits sont achetés des Cultivateurs.

28 Nov. 1856.

Foin, les 100 bottes, de 10 à \$11½.
Paille, do de 4 à \$5.
Beurre frais, la livre, de 1s 2d à 1s 3d.
Do. salé, do., de 10d à 11d.
Fromage du pays, de 6d à 8d.
Blé, point..
Orge, 2s 6d à 4s.

Avoine, de 1s 11d à 2s.
Blé-d'Inde jaune, 3s 9d à 4s.
Blé-d'Inde d'Ohio, point.
Sarrasin, 2s 9d à 3s.
Pois, de 3s 6d à 3s 9d.
Bœuf, les 100lbs., de 5 à \$8.
Pore, do 9 à \$10.
Mouton, la livre, de 5d à 7d.
Veau, 6d à 7½d.
Œufs, 1s 2d à 1s 3d.
Miel, la livre, 7½d à 8d.

LIVRES TEXTUELS PRECIEUX.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE.

	£	s.	d.
AGRICULTURE. Scientifique de Norton,	0	3	9
Chimie Agricole de Johnston,	0	6	3
Philosophie de Comstock, Notes de Lardner, 3 vols.	1	5	0
Do. Edition Abrégée,	0	3	9
Chimie de Comstock,	0	5	0
Éléments de Géologie de Leitch,	0	10	0
Géologie Élémentaire de Chamber, par Page,	0	4	
Géologie Académique, par J. W. Dawson, F.G.S., avec une Carte de la Province,	0	10	0
Géologie de Comstock,	0	5	0
Zoologie de Agassiz et de Gould,	0	5	0
Zoologie de Chamber,	0	5	0
Manuel de Minéralogie de Nicol,	0	8	9
Minéralogie de Comstock,	0	2	9
Livre Textuel de Botanique de Gray,	0	10	0
Botanique de Comstock,	0	5	0
Hydrostatique de Miller,	0	9	0
Principes de Newton,	0	9	0
Dynamique de Griffin,	0	10	0
Sections Coniques de Todhunter,	0	15	0
Optique de Griffin,	0	12	0
Éléments d'Astronomie de Hymer,	1	0	0
Géométrie des Surfaces Planes de Todhunter,	0	15	2
Statistiques Analytiques de Todhunter,	0	15	0
Calcul Différentiel et Intégral de Hall,	0	12	6
Algèbre de Wood,	0	18	9

Et tous les Classiques Latins et Grecs en usage dans les Collèges et les Ecoles Supérieures.

HEW RAMSAY.

VENANT D'ETRE PUBLIE, POUR 1857.

LE REGISTRE ANNUEL ILLUSTRE DES AFFAIRES RURALES ET ALMANACH DU CULTIVATEUR pour 1857. 288 pages. EMBELLI DE CENT CINQUANTE GRAVURES. Prix 1s 3d.

Il peut être envoyé par la poste à la réception d'une traite sur le Bureau de Poste.

Liste de Gravures.	No.	Figs.
Rocaille Artistique	2	
Maison de Ferme Symétrique Surpilots	3	
Mûres. Figures de	2	
Egrogneurs de Blé-d'Inde,	2	
Presses à Cidre	2	
Machines à Sillonner	2	
Pêcheur Nain	1	
Mélangeur de Nourriture	1	
Culture des Fruits	10	
Râteau à Roues à Lier le Grain	1	
Herses	4	
Fourches à Cheval	1	
Presse à Foin	1	
Etablissement de Fermes	7	
Maison de Bois Brut	1	
Faucheurs	2	
Arbres Rongés par les Souris	3	
Maison de Ferme à un Etagé.	4	

Joug de Roues	1
Plantes d'Ornement	12
Maison de Ferme Unie	2
Charrues	13
Planteurs et Semoirs	4
Pompes Portatives	1
Transport des Arbres	2
Râteau à Foin Roulant	1
Framboises. Figures de	4
Bergaux Champêtres	20
Plantes Propagées par les Rejets	11
Maison de Ferme Carrée,	3
Scarificateurs et Cultivateurs	2
Blé en Tas	1
Appareil pour Tondre les Moutons	3
Arracheurs de Chardons	1
Plantation des Framboises	6
Arbres	3
Maison de Village ou de Faubourg	2
Lavoirs	2

Albany: L. TUCKER.
Montréal: H. RAMSAY.

Et à vendre par

P. Sinclair, Québec; A. H. Armour et Cie, Toronto; Alex. Bryson, Ottawa; John Duff, Kingston; J. C. Ansley, Port Hope.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Toronto, 8 novembre, 1856.

AVIS est par le présent donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le township de Bungay, dans le comté de Kamouraska, B.C., seront offertes en vente à ceux qui désireront s'y établir, le et après le DIXIEME jour de DECEMBRE prochain, en faisant application à FLORENCE DE-GUISE, écuyer, chargé de l'Agence locale à Ste. Anne de la Pocatière, dans le dit comté, aux conditions suivantes, savoir:

Le prix sera d'un chelin et six deniers par acre payable en cinq versements annuels égaux, avec intérêt: le premier versement devra se faire en recevant l'autorité de prendre possession de la terre, l'occupation devra être immédiate et continuée.—la terre devra être fait aux luns de deux acres tous les ans par chaque cent acres pendant les cinq premières années,—une maison d'habitation, d'au moins seize pieds sur dix-huit, devra être bâtie,—les bois seront réservés jusqu'à ce que la terre ait été payée en entier, et une patente obtenue, et sujets généralement ensuite aux droits sur les bois,—une licence d'occupation, non transférable sans permission,—la vente et la licence d'occupation devenant nulles et d'aucun effet en cas de négligence ou d'infraction à aucune des conditions,—le colon aura droit à une patente en par lui se conformant à toutes ces conditions,—il ne sera adjugé à qui que ce soit au delà de deux cents acres:

TOWNSHIP DE BUNGAY.

Premier Rang.

Lot 1 (74 acres), 2 (71), 3 (67), 4 (65), 5 (62), 6 (58), 7 (55), 8 (52), 9 (48), 10 (46), 11 (43), 12 (39), 13 (36), 14 (32), 15 (29), 16 (27), 17 (24).

Second Rang.

Lots 1 à 24 inc. (100 acres chaque), 25 (97), 26 (93), 27 (90), 28 (87), 29 (85), 30 (81), 31 (78), 32 (75), 33 (72), 34 (68), 35 (66), 36 (64).

Troisième Rang.

Lots 1 à 8 inc. (100 acres chaque), 9 (95), 10 (87), 11 (85), 12 (80), 13 à 35 inc. (100 acres chaque), 36 (81).

Quatrième Rang.

Lots 1 à 8 inc. (100 acres chaque), 9 (95), 10 (87), 11 (85), 12 (71), 13 à 36 inc. (100 acres chaque), 37 (105), 38 (107), 39 (105), 40 (104), 41 (101), 42 (99), 43 (97), 44 (94), 45 (92), 46 (85).

Cinquième Rang.

Lots 1 à 10 inc. (100 acres chaque), 11 (97), 12 (93), 13 (91), 14 (92), 15 (98), 16 à 45 inc. (100 acres chaque), 46 (66). 3 ins.